



REZE

MAGAZINE



N°72

Avril-mai-juin 2001



Élections municipales

Une nouvelle équipe



Tournoi de basket

L'accueil en famille

Personnes âgées

**Lutter contre
les maltraitances**



Pour une démocratie plus active

La municipalité issue des élections de mars (lire pages 15 à 18) s'est mise au travail. Déjà de nombreux chantiers vont s'ouvrir : acquisitions foncières en vue de la construction d'un gymnase à Ragon, restructuration programmée de la place Sarraill, équipement Internet dans les écoles... Cela étant, j'ai souhaité que nous procédions avec méthode. C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, j'entends organiser les moyens des services municipaux autour d'un nouveau projet de développement pour mieux répondre à vos attentes.



Les 39 élus de la nouvelle équipe municipale.

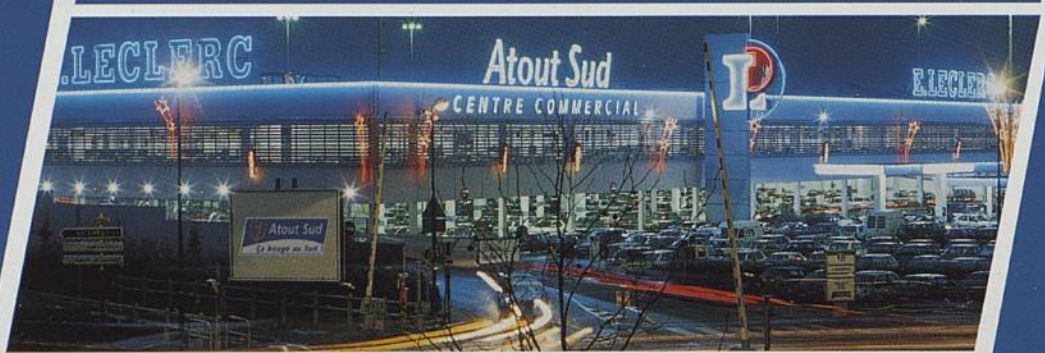
Je souhaite par ailleurs associer plus largement les citoyens à la réflexion que nous allons poursuivre sur l'évolution de la ville et l'aménagement des quartiers. Il s'agit de permettre à tous les habitants de trouver ici leur place en encourageant l'éducation, la convivialité, les loisirs et en améliorant la sécurité. Ce travail, je vais le conduire avec les élus de quartier, appelés à vous rencontrer lors de leurs permanences mais aussi en se déplaçant aux manifestations. Par ailleurs, de nouvelles réunions publiques vont être organisées dans les prochains mois, entre autres à Ragon.

De son côté, le Conseil économique et social communal, sera pérennisé. Avant la fin de l'année, de nouveaux sujets de réflexion lui seront soumis. Quant à créer de nouveaux outils de démocratie locale, les projets ne manquent pas. Je pense notamment aux conseils de quartier. Un mandat ne sera pas de trop pour les mettre en place et les faire fonctionner efficacement. Mais avec votre participation et votre soutien, cela est possible.

Gilles Retière,
Maire.

Atout Sud

Ça bouge au Sud !



Venez prendre la Vie du bon côté !

40 Boutiques

- EQUIPEMENT DE LA PERSONNE**
- AMERICAN JEAN'S
- ATOUT CADEAUX
- BRICE
- DIPAKI
- ESPACE ANDRE
- ETAM Lingerie
- LAURENT CERRER
- MARC ORIAN Bijouterie
- MAROQUINERIE ALOIA
- MIM Prêt à porter
- MS MODE Prêt à porter
- PHILDAR
- SAN MARINA

SANTÉ / BEAUTE

- ELITE COIFFURE
- LA GENERALE D'OPTIQUE
- MANÈGE À BIJOUX**
- PARAPHARMACIE E.LECLERC**
- PARFUMERIE NOCIBÉ
- PHARMACIE
- SAINT KARL COIFFURE
- YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS

- ESPACE CULTUREL**
- ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE**
- LECLERC VOYAGES** Licence n° 044 96 000 2
- MAG PRESSE
- MANÈGE ENFANTS
- PHONE SHOP

DECO / MAISON

- POINT CADRES
- BLINEAU FLEURS
- SERVICES**
- BPBA
- FUJI IMAGE SERVICE
- MISTER MINIT
- ESPACE DAZIBAO
- RAPID'COUTURE
- TOP NET

RESTAURATION

- BRIOCHE DOREE
- CAMELYS
- FLUNCH
- LA REZEENNE
- PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN

P 1700 PLACES dont 1200 couvertes



ATOUT SUD

Tél. 02 51 70 70 70

REZÉ - Route de Pornic

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38
www.leclerc-atout-sud.com

10 à 13 BUDGET 2001
38 MF d'investissements

15 à 18 ÉLECTIONS

- Résultats et analyse
- Présentation de la nouvelle équipe municipale

19 URBANISME

Le bourg s'agrandit

21 VIE ASSOCIATIVE

Ouverture du centre socioculturel du Château

22 et 23 ÉDUCATION

- Contrat temps libre :
du nouveau à l'interclasse du midi
- Du contrat enfance au contrat éducatif local

25 PERSONNES AGÉES

Lutter contre les maltraitances

26 RELATIONS INTERNATIONALES

Aider l'hôpital d'Ineu (Roumanie)

27 SPORT

Tournoi international de basket

28 CITOYENNETÉ

Les Rezéens ont la parole

29 et 30 BD ET JEUX

Illustration de la couverture : le conseil municipal d'installation présidé par Aline Conan, doyenne de l'assemblée.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site Internet:

www.mairie-reze.fr

Adressez votre courrier électronique à:

lemaire@mairie-reze.fr

administration@mairie-reze.fr

webmestre@mairie-reze.fr



INFO SERVICE

Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

Responsable de la publication: Dominique Mérel - 1^{re} adjointe
Directeur de la communication: Jacques Lamy
Rédacteur en chef: Dominique Robin
Photos: Mireille Janvier.
Mots fléchés: Philippe Imbert
BD: Eric Le Brun
Ont collaboré à ce numéro: Thomas Heng, Laure Naimski, Anne Augié, Agnès Clermont, Paul Delacroix.
Maquette: Le Square Deshoulières
Impression: Top Imprimerie, Régie publicitaire: Vanden SA. Tirage: 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine: Hôtel de Ville - BP 159 44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X



Les jeunes footballeurs ou scolaires pourront évoluer sur un terrain en synthétique, une surface souple beaucoup moins «traumatisante» qu'un terrain stabilisé.

Football sur gazon synthétique

Un nouveau terrain de football sera réalisé pour septembre au stade de la Trocardière. La solution d'un revêtement en gazon synthétique, réalisé à partir d'une technique innovante et récente, a été retenue. Outre le confort de jeu, ce type de terrain offre de multiples avantages: utilisation plus intensive et par tous les temps, pas d'entretien conséquent, pas de contraintes d'arrosage et de tonte. Coût de l'opération (terrassements et confection des terrains, éclairage): 762 245 €/5 MF. Des subventions sont demandées au Conseil général et au ministère de la Jeunesse et des sports ■

Restaurant scolaire et école primaire Château-sud

Fin avril sera engagée la restructuration du restaurant de l'école Château-sud. L'espace salle à manger va être redistribué en quatre salles et la cuisine va être entièrement refaite. Des travaux de mise en conformité incendie et de grosses réparations seront également entrepris au niveau de l'accueil périscolaire et de certains locaux de l'école. Coût de l'opération, achevée pour la rentrée scolaire: de l'ordre de 400 000 €/2,65 MF (subvention attendue de 22 867 €/150 000 F du Conseil général) ■

Plantations à l'école du Chêne Creux

Myrtes, escalonnias, buddlejas... Chaque année, sur la commune, environ 1 000 arbustes, détériorés, malades ou vieillissants, sont remplacés par le service municipal des Espaces verts. C'est ainsi qu'en février, après les vacances scolaires, plusieurs agents municipaux sont intervenus à l'école primaire du Chêne Creux pour changer une quarantaine d'arbustes. Initiative originale: 9 classes ont été associées à l'opération. Une manière de les sensibiliser au végétal et de les inciter à respecter leur environnement. Pieds dans la terre et pelle à la main, les élèves ont posé une multitude de questions: feuillage caduc ou persistant, période de floraison, arrosage... La leçon de travaux pratiques a ravi les apprentis-jardiniers. A l'image de Céline, 7 ans, pour qui «une cour de récréation, sans fleurs ni arbustes, ça ferait quand même pas beau» ■



Les élèves de CP, CM1 et CM2 de l'école du Chêne Creux, attentifs aux conseils prodigués par les agents municipaux. Une opération similaire avait été menée à l'école Château Nord voici quelques mois.

Place du 8 mai



La nouvelle place du 8 Mai (parking semi-enterré et parking de surface), ainsi que l'avenue André Malraux seront ouverts en avril. Le marché qui se tenait à cet endroit avant que ne démarre cette opération, va retrouver son emplacement initial le vendredi 22 juin. Pendant toute la durée des travaux, le marché avait été transféré sur le terrain Reffé, avenue de la Libération ■

Tarifs des bibliothèques

De nouveaux tarifs sont entrés en vigueur à la médiathèque Diderot et à la bibliothèque de la Noëlle depuis le 1^{er} janvier: 7,77 €/51 F pour les Rezéens et les personnes de plus de 18 ans scolarisés à Rezé (au lieu de 7,62 €/50 F); 15,55 €/102 F pour les personnes domiciliées hors Rezé et non scolarisées à Rezé (au lieu de 15,24 €/100 F) ■

Maison de quartier de Trentemoult

Les travaux de construction de la Maison de quartier de Trentemoult, sur le site de Beurivage, seront achevés en avril. Et l'inauguration de ce nouvel équipement à vocation de centre socioculturel est envisagée avant l'été. Depuis maintenant plusieurs mois, habitants et services municipaux travaillent de concert pour décider de son utilisation et de son fonctionnement. Cette réflexion doit aboutir prochainement, la Maison de quartier devant être opérationnelle à la rentrée de septembre ■

Fiches d'état-civil: c'est fini!

Depuis la fin décembre, les fiches individuelles et familiales d'état-civil sont supprimées. Désormais, pour satisfaire aux exigences des formalités administratives, la présentation d'une carte d'identité, d'un passeport ou d'un livret suffisent (original ou photocopie). De même, la justification de domicile par des factures ne sera plus obligatoire que pour s'inscrire dans les établissements scolaires, sur les listes électorales ou pour obtenir une carte d'identité ■

Récupération des piles

Depuis le 1^{er} janvier, les distributeurs de piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles usagées. Une mesure prise par décret ministériel qui entend ainsi favoriser leur récupération et leur recyclage. En effet, les piles usagées, constituées notamment de mercure, sont parfois tout simplement jetées dans la nature... Un geste



aux conséquences néfastes sur l'environnement et la qualité des eaux ■

Internet

Du nouveau sur le site de la Ville

Le site Internet de la Ville (www.mairie-reze.fr) continue de s'enrichir. Ainsi, en plus de l'agenda culturel, de l'actualité, des ordres du jour des conseils municipaux, des permanences des élus et d'une multitude d'autres rubriques mises en place depuis l'ouverture du site, vous trouverez désormais des informations (1) sur les parcs et espaces verts (www.mairie-reze.fr/tourisme/parcs/p_tourisme-plan.htm); le tournoi international de foot cadets 2001 (www.mairie-reze.fr/vivre/p_tournoi.htm); le tournoi international de basket féminin 2001 (www.mairie-reze.fr/vivre/p_tournoi_b.htm); les travaux (en images) réalisés entre octobre 2000 et mars 2001 sur la place du 8 Mai (www.mairie-reze.fr/citoyen/reze/8mai/p_citoy-mai.htm).

Une liste de liens avec d'autres sites web est à votre disposition (www.mairie-reze.fr/inter/cadre_inter.htm), tandis qu'une visite virtuelle de l'Hôtel de Ville vous est également proposée (www.mairie-reze.fr/tourisme/p_tourisme-hv_virtuel.htm). Enfin, depuis novembre 2000, vous pouvez recevoir l'agenda et l'actualité par mél selon vos centres d'intérêts (www.mairie-reze.fr/moduleActu_v1/contact/cadre-contact.htm) ■

(1) En tapant les adresses Internet listées dans l'article, vous accédez directement aux informations recherchées.



Vue panoramique du 2^e étage de l'Hôtel de ville, extraite de la visite virtuelle proposée sur le site Internet.

Les rendez-vous des Rezéens



Stradivaria, le concert italien.

Concerts

■ Pink Martini.

Mardi 24 et mercredi 25 avril. Concerts complets. Théâtre municipal (ARC).

■ Stradivaria, le concert italien.

Jeudi 26 avril à 21 h, église Saint-Paul (ARC). Conférence introductive par Philippe Le Corf à 18 h 45, au centre musical de la Balinière : « L'Italie Concertante ».

■ Toma Sidibe, Jamao.

Percussions et danses africaines avec **Naty Bongo**. Samedi 28 avril à 20 h 30, A la BaraKaSon.

■ Femmouzes T.

Deux femmes au service d'une musique festive, ouverte et humaine. Vendredi 11 mai à 20 h 30, à la BaraKaSon.

■ Yelemba d'Abidjan.

Percussions. Mercredi 16 mai à 21 h, théâtre municipal (ARC).

■ Les Fils de Teuhpu, Sergent Pépère, Ma valise et l'orchestre de la grosse dame du monsieur Potin.

Vendredi 18 mai à 20 h 30, A la BaraKaSon.

■ Chorale de Trentemoult.

Spectacle donné au profit de Kouambasoré, association humanitaire. Vendredi 18 mai à 21 h, Théâtre municipal (ARC).

■ Sons of Gaïa, Arm Posse.

Vendredi 1^{er} juin à 20 h 30, A la BaraKaSon.

■ DJ Contest et show DJ.

Vendredi 8 juin à 20 h 30, A la BaraKaSon.

■ Semaine des enfants musiciens.

Du mercredi 14 au mercredi 21 juin. Fête de l'école de musique le dimanche 17 juin. Centre musical de la Balinière.

■ Aria Voce, l'Allemagne vénitienne.

Vendredi 15 juin à 21 h, Eglise Saint-Paul-(ARC). Conférence introductive par Philippe Le Corf à 18 h 45, au centre musical de la Balinière : « Fascination transalpine ».

Cirque / Performance

■ Les Arts-sauts.

Drôle de cirque qui troque chapiteau contre sphère plastique, roulement de tambours contre violoncelle-contrebasse-guimbarde...

Du 1^{er} au 19 juin, Ile Sainte-Anne à Nantes (ARCILU).

■ La Fura Dels Baus.

Une métaphore sans concession sur l'obsession du pouvoir politique et sexuel déclinée en dramaturgie contemporaine. Spectacle interdit aux moins de 14 ans.

Les 19, 20 et 22 juin à 22 h, Halle de la Trocardière (ARC).



Les Arts-sauts.

La Fura Dels Baus.

Exposition

■ Éric Guittière.

Installations faisant appel à l'architecture et au son.

Du 2 mai au 2 juin. Espace Diderot, place Lucien Le Meut.

■ Journée de l'environnement.

Faune, flore, espèces protégées... Les prairies de Sèvre, éco-système naturel à sauve-

garder, vont être réaménagées. Ce projet sera présenté sous un chapiteau installé sur le parking de la Barbonnerie.

Samedi 9 juin de 9 h à 17 h.

Projection / débat

■ Ciné-Femmes.

« Le Kosovo ».

Lundi 14 mai à 20 h 30, Espace Diderot.

■ « Du son dans l'image muette »

par Artaban. La représentation du son et sa présence dans les arts plastiques.

Mercredi 16 mai à 18 h 30, salle audiovisuelle de l'Espace Diderot.

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie : 02 51 70 78 00.

MJC - La BaraKaSon, allée du Dauphiné, 02 40 75 57 28.

Les dix ans du Grenier Théâtre Pour le meilleur et pour le rire

Dix ans, ça se fête! Et quel plus beau cadeau qu'une réjouissante fantaisie placée sous le signe de l'Italie. Pour ses représentations annuelles, en mars dernier, la troupe du Grenier Théâtre a joué « Les spirituelles inventions ». Pour l'occasion, les comédiens ont utilisé le masque d'un Don Juan de pacotille,

dans la plus pure tradition de la commedia dell'arte. En dix ans, les planches de la salle de l'ALOD (Amicale laïque de l'Ouche Dinier), dans le quartier de la Blordière, en ont vu d'autres!

Les fondateurs Michèle Poignant et Laurence Denis, qui ont passé le relais aux comédiens Isabelle Benaitreau, Jean-Michel Bouchet, Sonia Buscail, Didier Drouin, Fabrice Noël et Julien Wittig, ont varié les genres et les plaisirs : comédie dramatique, policière ou loufoque, conte satirique...

Des débuts remarquables sur le ton de la comédie en 1992, avec « On m'appelle Émilie » de Maria Pacôme, aux dialogues savoureux d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri dans « Cuisine et dépendances » en 1997, la troupe a toujours souhaité « surprendre, innover et progresser ». En mai, le Grenier Théâtre participera au festival de théâtre amateur de Dundalk, ville irlandaise jumelée avec Rezé.



Samedi 16 juin à Ragon

20^e anniversaire de la Maison de quartier

Le 16 juin, habitants et associations du quartier de Ragon vont mettre en lumière 20 ans de vie associative. Gérée par des bénévoles depuis 1982, l'association a d'abord été « Maison de quartier » avant de devenir « centre socioculturel » en 1999. « L'objectif est de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des inégalités », affirme Marie-Madeleine Lecoq, présidente du Comité de Ragon.

Au programme, devant la Maison de quartier, 9 rue du Vivier, de 19 h à 22 h 30 : fête des activités. A 22 h 30, déambulation et « mise à feu » par les Commandos Percu ; spectacle final au Château de Praud. La préparation du spectacle se fera du 11 au 16 juin avec les Commandos Percu : fabrication de sculptures de feu et d'effets pyrotechniques, synchronisation et mise en scène des participants au spectacle. Tous les habitants qui souhaitent préparer la fête peuvent s'adresser au centre socioculturel au 02 51 70 20 32.

Lidl succède à Intermarché

Depuis la mi-janvier et la fermeture du magasin Intermarché, au centre commercial du Château, la municipalité a mené plusieurs consultations pour qu'un commerce puisse revivre dans ce quartier. Trois hypothèses étaient envisageables: le propriétaire actuel des murs, Bail Investissements, signait un nouveau bail avec une enseigne de la grande distribution; ou la communauté urbaine faisait jouer son droit de préemption si cette même société décidait de vendre; ou bien Bail Investissement vendait à un commerçant local. C'est finalement la première solution qui a abouti, début mars, avec la reprise du fond de commerce par Lidl. Des travaux d'aménagement doivent néanmoins être réalisés avant réouverture de la surface commerciale.

Concernant l'avenir du centre commercial lui-même, la Poste s'y implantera fin 2001 ou au plus tard début 2002. La réalisation d'une étude sur le fonctionnement du centre et son environnement concurrentiel est également prévue. Elle fait suite à la collaboration initiée avec l'Épareca: l'établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux a pour mission de restructurer et d'aménager des espaces commerciaux et artisanaux en difficulté, implantés dans des Zones urbaines sensibles ■



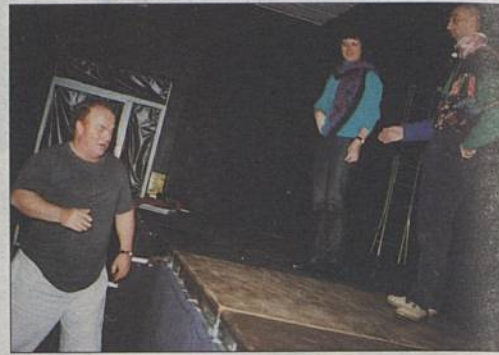
Nouveau CD de Stradivaria

L'ensemble de musique baroque Stradivaria, installé au centre musical de la Balinière, a sorti un nouveau CD: « Suites de symphonies », enregistré à l'Abbaye de Fontevraud. Y sont réunis des divertissements tirés des « symphonies » que François Francoeur composa pour le festin royal du mariage du Comte d'Artois. Une suite de danse française, « Les Indes galantes », musique de ballets du plus célèbre opéra de Jean-Philippe Rameau, figure également sur ce nouvel opus discographique ■



Insertion par le théâtre

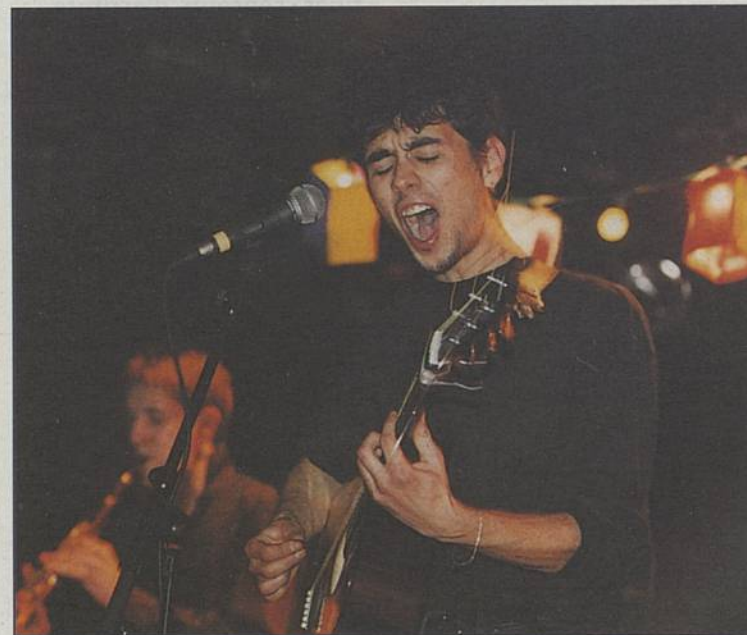
L'an dernier, une quinzaine de personnes, bénéficiaires du RMI depuis plus de trois ans, a participé à un atelier théâtre initié par la Ville. L'action est reconduite en 2001. L'objectif est de redonner confiance à un public qui rencontre des difficultés pour se mobiliser sur des projets professionnels ou d'insertion sociale. Les séances sont organisées sous la houlette d'un comédien et d'un formateur spécialisé dans le théâtre. Le service municipal de l'Action sociale assure un suivi et une évaluation de l'action. Coût de l'opération: 16769 € / 110 000 F, financés à hauteur de 7 622 € / 50 000 F par le Conseil général (dans le cadre du Plan départemental d'insertion), de 4 573 € / 30 000 F par la Ville et de 4573 € / 30 000 F par l'État (au titre du Contrat de Ville) ■



Développement culturel

Une convention avec l'État

Mi-décembre, la Ville et l'État ont signé une convention de développement culturel. Un moment solennel et important puisque cette signature vise à conforter et développer les orientations de la politique culturelle de Rezé. Concrètement, aux 70126 € / 460 000 F par an déjà alloués à la Ville dans ce domaine, l'État ajoute la somme de 74 090 € / 486 000 F, portant ainsi sa participation financière à 150 000 € / 983 000 F par an. Ce budget supplémentaire va permettre de soutenir les lundis de Ciné-Femmes, les rencontres musicales de la Balinière, les pratiques amateurs des jeunes sur la culture hip hop, la programmation de spectacles à la BaraKaSon. Une subvention de fonctionnement de 15 245 € / 100 000 F est accordée à l'espace multimédia de la médiathèque. Concernant la Nuit de l'écriture, une pièce musicale a été commandée, tandis que certains auteurs pourront être accueillis en longue résidence. Parmi les autres actions retenues: étude sur la valorisation du patrimoine rezéen, projet d'accompagnement des pratiques de musiques actuelles, évolution des « Premières scènes » à la BaraKaSon, projet de développement de la pratique du chant au centre musical de la Balinière ■



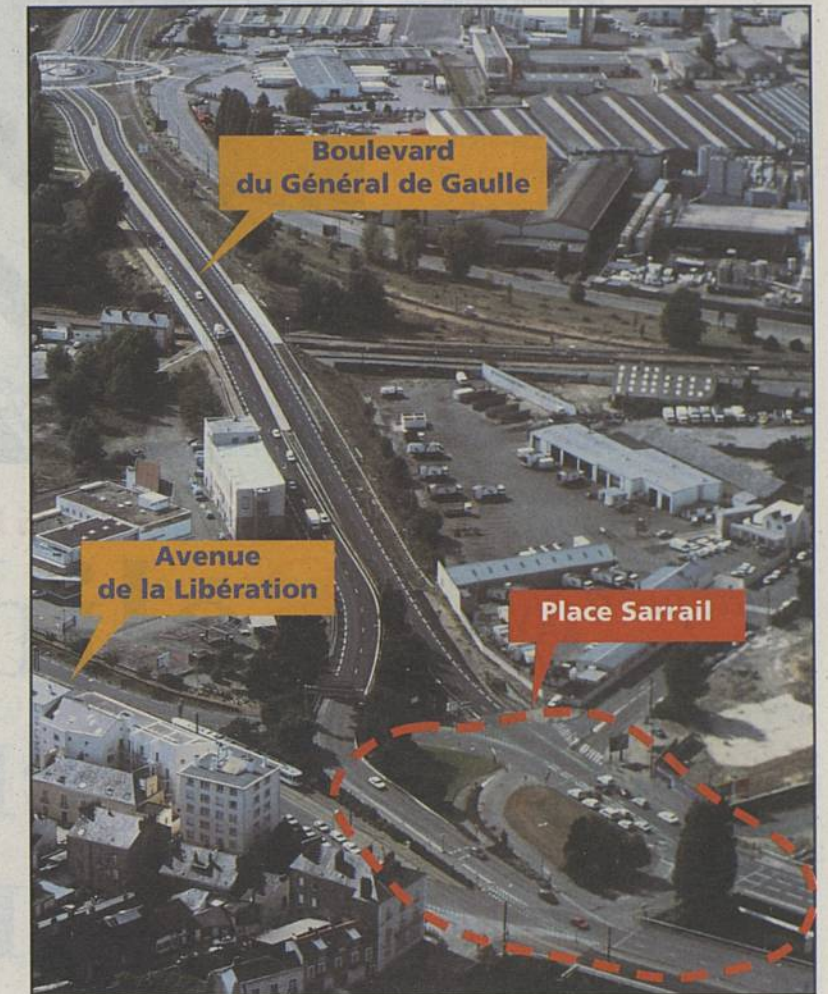
L'opération « premières scènes » à la BaraKaSon bénéficiera d'un plus large soutien.

La place Sarrail remodelée

Située en limite des communes de Nantes et Rezé, la place Sarrail, point de convergence entre les grands axes routiers du sud-ouest de l'agglomération, sera entièrement réaménagée d'ici 2004. Démarrage des travaux prévu fin 2002. Ce projet répond à la croissance du trafic urbain sur ce secteur (65 000 véhicules/jour) traversé par le tramway et plusieurs lignes de bus. En charge de cette opération, qui inclut le boulevard du Général de Gaulle (partie comprise entre la place et le pont SNCF) et l'avenue de la Libération (du carrefour Martin Luther King jusqu'à la place): l'agence d'architectes Rouleau, désignée l'an dernier à l'issue d'un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse.

La copie du candidat retenu respecte les objectifs édictés l'an dernier par le District: favoriser la mise en valeur du paysage naturel, affirmer la perspective visuelle entre la place des Martyrs et les ponts sur la Sèvre, privilégier les transports en commun par rapport à l'automobile, réhabiliter et sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes, renforcer la sécurité routière, casser l'effet actuel de pénétrante, clarifier et simplifier les plans de circulation... Le suivi du projet se fera en concertation avec la population. Coût de l'opération, financée par la communauté urbaine: 9,3M € / 61MF ■

Communauté urbaine



Saint-Léger-les-Vignes et Brains en 2002

En janvier dernier, le conseil communautaire a donné son accord à l'adhésion de Brains (2 172 habitants, 1 530 ha) et de Saint-Léger-les-Vignes (1 158 habitants, 650 ha) à la communauté urbaine. L'extension du périmètre de la structure intercommunale (23 communes, 551 000 habitants) interviendra le 1^{er} janvier 2002. Toutefois, dès le mois d'avril, les bus de la TAN desserviront ces deux nouvelles communes ■

Un budget de près de 610 millions d'euros

En élargissant ses compétences, le District devenu « communauté urbaine » a établi un budget de près de 610 millions d'euros (4 milliards de francs). Il progresse de 45 % en raison des transferts de compétences et de charges opérées par les communes. Ce budget pourrait s'accompagner d'une baisse du taux de taxe professionnelle dès cette année. Les budgets annexes « eau et assainissement » totalisent pour leur part plus de 91 millions d'euros / 600 millions de francs.

Les principales opérations budgétisées concernent le financement des lignes 1 Ouest et 3 Nord, l'achat de 23 rames de tramway, le renouvellement du parc autobus, la réhabilitation de la route de Vannes, la mise en valeur des rives de Loire à Couëron, le lancement des procédures de

désamiantage et de démolition de l'immeuble le Tripode (sur l'île Beaulieu). En matière de développement économique, la Maison d'accueil des chercheurs sera réalisée et les travaux du réseau de télécommunications à haut débit engagés. Enfin, la communauté urbaine finance le Plan local pour l'insertion et l'emploi, dont l'objectif est de favoriser le retour à l'emploi de 5 000 chômeurs de longue durée. Ce plan fait suite aux actions engagées dans ce domaine et depuis plusieurs années par douze communes de l'agglomération, dont Rezé. Il concerne maintenant l'ensemble des communes de la communauté urbaine de Nantes ■



Le renouvellement du parc autobus, dont le financement débute cette année, porte sur 155 véhicules en trois ans.

La Ville a récemment ouvert une épicerie sociale destinée aux personnes rencontrant des difficultés financières.



BUDGET 2001

Politique d'aide sociale confortée, services de proximité développés, équipements publics modernisés : le budget 2001, voté en conseil municipal le 23 février, fait se coïncider qualité de la ville et qualité de la vie.

Solidarité et services de proximité

Quand la solidarité n'est pas un vain mot

L'effort de solidarité, au cœur de l'action municipale depuis plusieurs années, se confirme en 2001. La Ville a ouvert en février une épicerie sociale destinée aux personnes rencontrant des difficultés financières. L'originalité de ce nouvel équipement réside dans son fonctionnement : les bénéficiaires disposent d'un chéquier-crédit dont ils ont acquitté 10% de la valeur. Sur place, ils sont orientés par une conseillère en économie sociale et familiale dont l'objectif est de les amener au plus vite à l'autonomie. La lutte contre les exclusions, c'est aussi l'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées : installation de téléalarmes (2 000 bénéficiaires à ce jour), portage à domicile des repas. Deux services, entre autres, soutenus financièrement par la Ville.

Chiffres clés

- Fonctionnement de l'épicerie sociale : 106 714 € / an (700 000 F)
- Coût de l'aide ménagère par heure : 18,30 € (120 F)

Nouveaux équipements pour les activités socioculturelles et sportives

En 2001, le développement et la création des centres socioculturels se poursuit : après les centres de Ragon et de Blordière-Jaunais, celui du Château va prendre un nouvel élan. La Maison de quartier de Trentemoult - amorce du centre socioculturel bientôt créé sur les quartiers du bourg et de Trentemoult - ouvre ses portes en avril (lire page 5). Le sport est aussi de la partie avec des travaux de grande envergure programmés cette année : réhabilitation et mise en conformité de la piscine municipale, nouveau terrain de football à la Trocardière (lire page 4). Enfin, les études et acquisitions de terrains vont débiter prochainement afin de réaliser le gymnase de Ragon.

Chiffres clés

- Réhabilitation de la piscine : 1,22 M € (8 MF) sur deux ans, dont 0,93 M € (6,1 MF) en 2001
- Fréquentation de la piscine : 120 000 entrées en 1999, 82 000 sur les 9 premiers mois de l'année 2000
- Gymnase de Ragon : 2,74 M € (18 MF) sur 4 ans, dont 0,65 M € (4,28 MF) en 2001

Culture : des moyens supplémentaires et un projet d'expo



La rénovation d'une partie du théâtre municipal est prévue.

2001 est marquée par l'entrée en vigueur de la Convention de développement culturel signée entre la Ville, l'État et la Direction régionale des affaires culturelles) des Pays de la Loire (lire page 8). En octobre, Rezé fêtera par ailleurs le 2 000^e anniversaire de sa fondation : à cette occasion, une exposition présentant les objets issus des fouilles archéologiques sera présentée. Le théâtre municipal, quant à lui, va voir sa salle rénovée et ses sièges renouvelés.

Chiffres clés

- Médiathèque et bibliothèque La Noëlle : 6 903 inscrits en 2000
- École municipale de musique et de danse : 760 inscrits
- Travaux au théâtre : 0,54 M € (3,54 MF) sur 2 ans, dont 97 500 € (640 000 F) en 2001

L'école à l'heure d'Internet

Familiariser les enfants dès leur plus jeune âge aux technologies de l'information et éveiller leur curiosité est un véritable enjeu pour l'avenir : la Ville va donc équiper toutes les écoles primaires de salles informatiques avec micro-ordinateurs reliés à Internet. Et parce qu'étudier dans des conditions optimales, c'est donner à chacun toutes ses chances de se construire un futur, l'accent est mis sur la réhabilitation des groupes scolaires : ce sera le cas dès cette année de Château-sud (lire page 4) et de Jean-Jaurès (lancement des études).

Chiffres clés

- Équipement informatique des écoles primaires : 0,27 M € (1,8 MF) sur 3 ans
- 217 013 repas scolaires servis par an
- Prix de revient pour la Ville : 5,66 € / repas / jour (37,12 F)
- Coût moyen du repas supporté par les familles : 2,97 € (19,50 F)

Des bouts de chou aux petits soins

Pour mieux accueillir les enfants et s'adapter davantage au rythme de vie des parents, un accueil à temps partiel est désormais proposé à la mini-crèche « Pomme de reinette », de même qu'un mini-accueil au Chêne-gala. De nouveaux locaux doivent être construits dans le quartier de Ragon pour y héberger la crèche associative « A Petits pas », soutenue financièrement par la Ville.

Chiffres clés

- Aménagement des locaux de la crèche associative « A Petits pas » : 0,34 M € (2,2 MF)
- Coût d'une heure de halte garderie : 7,77 € / 51 F en moyenne pour une participation financière de la ville de 5,49 € / 36 F

Jeunesse et loisirs : une année riche en nouveautés

Confirmant leur succès croissant, les centres de loisirs du mercredi au Chêne Gala et à la Robinière, tout comme les centres de vacances, accueilleront cette année plus de participants avec des équipes d'encadrement renforcées. Grâce à l'embauche de 8 personnes à temps partiel, les interclasses du midi seront dorénavant bien occupés dans les écoles de Château-nord et Plancher - c'est le cas depuis janvier (lire pages 20 et 21) - Château-Sud et Ragon - à compter de janvier 2002 : les 6-16 ans y bénéficieront d'activités de loisirs, d'éveil et de détente.

Mais ce n'est pas tout : dans les quartiers du Château et du Jaunais, les enfants sont désormais accueillis dès l'âge de 3 ans, tandis qu'un nouveau Point accueil jeunes doit ouvrir à Pont-Rousseau. Enfin, Rezé se prépare à accueillir, cet été, un camp international de jeunes.

Chiffres clés

- Nombre d'enfants et d'adolescents accueillis en 2000 dans les centres de loisirs, Points accueil jeunes, etc : 2 630
- Coût moyen : 44,21 € (290 F) / enfant / jour, dont 50 % pris en charge par la Ville

L'art de conjuguer la ville au présent et au futur

2001 verra l'achat de terrains en vue de la construction du stade de la Robinière, mais aussi du gymnase, de l'école et de la crèche du quartier de Ragon. Ces investissements, ainsi que l'acquisition du garage de France Télécom (pour y installer les agents de maintenance et de surveillance des équipements sportifs et le service des Fêtes) préfigurent la qualité et la diversité des futurs équipements publics de Rezé.

Et parce que bien vivre dans sa ville, c'est aussi avoir la possibilité de se détendre et d'y flâner, l'aménagement des promenades piétonnes le long de l'Ilette et de la Sèvre sera poursuivi, de même que l'embellissement des espaces verts ■

Suite ►

Recettes

Fiscalité : 37 euros
 État : 33 euros
 Communauté urbaine : 17 euros
 Emprunt : 6 euros
 Produits des services municipaux et du domaine public : 4 euros
 Divers : 3 euros

Dépenses

Urbanisme et environnement : 18 euros
 Sport et jeunesse : 17 euros
 Administration et fonctionnement des services municipaux : 15 euros
 Éducation et restauration scolaire : 14 euros
 Services sociaux : 13 euros
 Service de la dette : 10 euros
 Culture : 10 euros
 Halle de la Trocardière : 2 euros
 Réglementation : 1 euro

BUDGET 2001

Une gestion rigoureuse des finances municipales

Préparé dans un contexte économique plutôt favorable, le budget 2001 est marqué par deux faits majeurs : la création de la communauté urbaine de Nantes et la baisse du taux des taxes foncières.

Une situation financière saine

● **Une capacité d'autofinancement importante :** résultat d'une gestion rigoureuse des dépenses courantes, elle permet le maintien d'un niveau d'investissement satisfaisant tout en limitant le recours à l'emprunt. Ainsi sur la période 1999-2000, seulement 0,91 M € (6 MF) ont été empruntés et 15,5 M € (102 MF) ont été consacrés à des investissements.

● **Une dette inférieure à la moyenne nationale.** Au 1^{er} janvier 2001, elle se situe à 26 M € (170 MF), soit 741 € / habitant (4 860 F). C'est en dessous de la moyenne nationale,

située à 1 052 € / habitant (6 900 F). Cela permet de faire des économies sur les frais financiers de la Ville et d'en faire ainsi bénéficier les investissements.

Les taux de fiscalité votés pour 2001 : - 2 % sur les taxes foncières

Taxe d'habitation :	20,74 %	(20,74 % en 2000)
Taxe sur le foncier bâti :	25,57 %	(26,09 % en 2000)
Taxe sur le foncier non bâti :	54,39 %	(55,50 % en 2000)

Impôts locaux : baisse de 2 % du taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti, maintien du taux de la taxe d'habitation

Cette diminution du taux des taxes foncières est à mettre en parallèle avec la revalorisation de 1 % des bases votée



par le Parlement dans le cadre de la loi de finances pour 2001. En effet, si la fixation du niveau des taux est du ressort du conseil municipal, la détermination des bases relève des services fiscaux, donc de l'Etat, et fait l'objet chaque année d'une revalorisation votée par le Parlement. C'est la raison pour laquelle, même lorsque les taux d'imposition sont maintenus par les collectivités locales, comme cette année pour la taxe d'habitation, une hausse peut apparaître quant au montant de la taxe à acquitter.

Exemple :

● **un couple avec 2 enfants, habitant une maison de 100 m² d'une valeur locative de 3 900 € / 25 581 F, devra régler une taxe d'habitation de 870 € / 5 707 F, soit 8,69 € / 57 F de plus que l'année dernière, et une taxe sur le foncier bâti de 858 € / 5 631 F, soit 2,59 € / 17 F de moins qu'en 2000, soit une variation de +6,10 € / 40 F.**

Création de la communauté urbaine de Nantes : une nouvelle donne financière

Le District de l'agglomération nantaise s'étant transformé en communauté urbaine de Nantes au 1^{er} janvier 2001, certaines compétences au préalable exercées par la Ville sont désormais du ressort de la communauté (cf. « Rezé Magazine » n°69). Ce transfert de compétences s'accompagne d'une part d'un transfert vers la communauté de moyens financiers et humains, d'autre part de ressources fiscales correspondantes. Dorénavant, la taxe professionnelle est perçue non plus par les villes mais par la communauté ■

ENTRETIEN

3 questions à Alain Coutant-Nevoux, adjoint aux finances

Rezé-Magazine : pouvez-vous nous résumer les grandes orientations budgétaires pour 2001 ?

Un mot me vient immédiatement à l'esprit pour qualifier le budget 2001 : la maîtrise. Celle-ci est placée sous le double signe d'une pression fiscale maîtrisée et du maintien à un niveau élevé des investissements. La diminution, pour la 2^e année consécutive, du taux de la taxe sur le foncier bâti traduit notre volonté de continuer à réduire progressivement, tout au long de ce nouveau mandat, la fiscalité appliquée aux ménages rezéens. Continuer à investir afin de doter les différents quartiers de notre ville en équipements de proximité constitue notre seconde priorité. Cet objectif passe nécessairement par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, qui va mobiliser l'ensemble des élus et des services municipaux, avec le souci de dépenser mieux. La diminution de la dette, déjà amorcée, et des frais financiers qui y sont attachés participe également de cette démarche.

La création de la communauté urbaine va-t-elle changer les choses pour les Rezéens ?

Cette création reflète la volonté des communes de l'agglomération de travailler ensemble plus efficacement à un développement cohérent et solidaire. Rezé, pour sa part, a un rôle majeur à jouer en tant que ville centre du sud de l'agglomération. Le maire est déterminé à agir pour que l'on prenne en compte le sud-Loire dans la localisation des équipements structurants qui vont faire l'objet de décisions dans les mois à venir. Il s'agit moins de « prêcher pour soi » que d'inscrire dans les faits une volonté de parti-



ciper à un aménagement équilibré de l'agglomération, tant sur le plan des services et équipements proposés aux habitants que sur celui du développement économique et de l'emploi.

En terme d'investissements, quels sont les domaines que vous comptez privilégier ?

A l'heure de la communauté urbaine, la volonté du maire est de renforcer notre vocation de collectivité de proximité. C'est pourquoi l'accent sera mis sur les équipements de quartier, utilisés au quotidien par les Rezéens. Il en est ainsi des écoles, des équipements socio-culturels et des infrastructures sportives. A noter, dans le budget 2001, un effort exceptionnel en faveur du sport : une enveloppe de 2,4 M € / 16 MF d'investissements permettra notamment la construction d'un terrain de sport à la Trocardière, la réhabilitation de la piscine et l'achat de terrains pour la construction du gymnase de Ragon ■

Ce qui bouge dans l'économie.

Début janvier, **Les Cheminées de l'Atlantique** ont ouvert leurs portes au 81-85 rue Charles Rivière.



Concessionnaire exclusif de l'enseigne «René Brisach», le magasin propose des produits bois et chauffage : poêle, cuisine d'extérieur, barbecue sur mesure...

Horaires : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Tél. 02 51 70 17 96 ■

Artisan menuisier, Samir Abidi a créé son entreprise en janvier. Il propose plusieurs services (neuf ou rénovation) : agencement, cloisons sèches, isolation, parquets, placards, cuisines, ouvertures, combles...

22 rue des Amphores.

Tél. 02 40 84 15 36 (heures de bureau) ou au 06 86 57 42 73 ■

Le magasin de vêtements Coquin-Coquine, 37 rue Félix Faure, a laissé sa place en septembre à **l'Agence immobilière Audusseau**. A sa tête, Christophe Audusseau qui a travaillé en agence pendant deux ans sur Rezé avant de créer sa propre entreprise : locations et ventes de maisons



et d'appartements. L'extension, cet été, de la Superette Utile qui jouxte l'agence, devrait néanmoins obliger l'agence à déménager.

Horaires : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ■

Le **Trike West**, qu'est ce que c'est ? Vous le découvrirez dans la nouvelle boutique du même nom, concessionnaire de la société allemande Boom Trikes, spécialisée dans la construction d'un engin à trois roues, compromis entre la moto et la voiture. Une machine qui avoisine les 17 500 € / 115 000 F. Ouverte en août 2000, Trike West est une activité proposée par



l'entreprise de carrosserie Reynaud, 27 rue Félix Eboué. Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. 02 28 00 04 96 ■

En octobre dernier, Véronique Loret a ouvert une auto-école, 32 rue Félix Faure. **VL conduite** a pris la place d'une crêperie fermée depuis plus d'un an. L'auto-école propose : stages de formation accélérée, permis B et conduite accompagnée.

Tél. 02 28 00 07 68 ■

Après un an et demi de travaux

Ouverture du Leclerc et de sa galerie commerciale



la galerie accueille le « Brussel's café », aménagé dans une orangerie du XIX^e siècle préservée à la demande de la Ville.

Le nouvel hypermarché Leclerc a ouvert ses portes le 22 mars dans le secteur de la Butte de Praud. « Ce sera l'hypermarché du troisième millénaire », lance fièrement Joseph Laury, directeur de Sud-Loire Distribution, chargé de l'exploitation des locaux flambant neuf du nouvel hypermarché (1).

Leclerc dispose de 9 100 m² de surface. Une quarantaine de boutiques (vêtements, chaussures, banque, parfumerie...) doivent prendre place dans la galerie commerciale qui comptera sept restaurants, dont un Mac Donald's et une brasserie belge. Le « Brussel's Café » s'est en effet installé dans une orangerie du XIX^e siècle,

préservée à la demande de la Ville, et qui s'intègre harmonieusement dans la galerie marchande. M. Robert est à la tête de cette brasserie de 350 m² en pierres anciennes, aux poutres apparentes et aux grandes baies vitrées : « Le Brussel's café (24 employés) fait partie d'une chaîne de restaurants, propriétés de la société Interbrew, 2^e brasseur mondial ». L'établissement pourra servir 250 couverts par jour. Au menu, des plats traditionnels tels que la choucroute et les moules-frites. Formules à 8,99 € / 59 F et 13,57 € / 89 F.

(1) Coût de la réalisation du nouvel hypermarché : 30,5 M€ / 200 MF.



A l'issue du 1^{er} tour, la liste conduite par Gilles Retière, maire

sortant, a recueilli 62,8 % des suffrages.

Présentation de la nouvelle équipe municipale.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Une nouvelle équipe

Au soir du 11 mars dernier, Gilles Retière arborait un large sourire. Le candidat de la Gauche plurielle (PS, Verts, PC) venait en effet de l'emporter assez largement sur Philippe Seillier, tête de liste de l'opposition. Gilles Retière se rapproche du score obtenu par Jacques Floch en 1995 (68,42 % des suffrages) et fait partie des maires de gauche les mieux élus de l'agglomération. Un regret tout de même : le faible nombre d'électeurs à s'être déplacés pour voter. On enregistre en effet un taux d'abstention de 46,23 %, nettement plus important qu'en 1995 (41,22 %) et 1989

(37,78 %). Si ce constat interroge par rapport à la demande croissante des citoyens de voir se développer la démocratie locale, il est toutefois propre aux villes les plus importantes (Nantes, Saint-Nazaire...) et plus le taux d'abstention observé est élevé.

Au vu des résultats de ces élections, la Gauche plurielle hérite donc de 32 sièges – occupés par 16 femmes et 16 hommes, parité oblige – l'opposition occupant quant à elle sept sièges. La majorité municipale recense désormais 23 élus socialistes et apparentés, 4 Verts

(contre un seul en 1995-2001) et 5 communistes (contre six précédemment). Par ailleurs le MDC et les Radicaux n'ont plus de représentants. De son côté, l'opposition compte trois élus « sans étiquette », deux RPR et deux UDF.

C'est dans cette nouvelle configuration que Gilles Retière a été réélu maire, le 17 mars dernier, par la nouvelle assemblée municipale lors de l'installation du conseil. A ses côtés ont été désignés 11 adjoints, dont quatre femmes (lire ci-après) ■

Suite ►



Le maire

Gilles Retière, 54 ans (PS). Le maire préside le conseil municipal. Il est responsable de l'administration de la commune : gestion du patrimoine, préparation et exécution du budget, nomination du personnel. La loi lui confère des pouvoirs de police. Le maire est aussi vice-président de la communauté urbaine de Nantes.

Les adjoints



Dominique Mérel, 45 ans (PS).
1^{re} adjointe chargée de la politique de la ville, de la tranquillité publique et de la communication.

Les conseillers municipaux



Aline Conan, 69 ans (PS).
Déléguée au quartier Houssais/Chêne-Creux/Trois Moulins.



Jacques Floch, 63 ans (PS).
Délégué pour les relations avec les associations d'anciens combattants. Conseiller à la communauté urbaine (1).



André Marti, 55 ans (PS).
Délégué aux relations internationales et au quartier du Bourg/Zola-Barbusse.



Maryse Dejours, 55 ans (PS).
Déléguée à la politique d'insertion et au quartier du Bourg/Zola-Barbusse.



Marie-Ange Gallais, 55 ans (PS).
Déléguée à la vie associative, au suivi du budget communal et au quartier de Ragon.



Mireille Richeux-Donot, 54 ans (PS).
Chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale.



Gérard Allard, 48 ans (PS).
Chargé de l'urbanisme et de l'aménagement durable.



Danièle Daunis-Féaut, 55 ans (sans étiquette).
Chargée de la solidarité et de la vie sociale. Déléguée au quartier de Trentemoult et Haute-Île.



Alain Guiné, 54 ans (PS).
Conseiller à la communauté urbaine (1).



Jean-Paul David, 54 ans (PS).
Conseiller à la communauté urbaine (1).



Françoise Le Troadec, 52 ans (Les Verts).
Déléguée aux cheminements piétonniers, au tourisme, à la préservation et à la valorisation du patrimoine végétal et bâti.



Patrick Jouan, 46 ans (PC).
Délégué à l'animation de la vie quotidienne des enfants et des jeunes.



François Simon, 45 ans (Les Verts).
Délégué au quartier de Pont-Rousseau/Saint-Paul. Conseiller à la communauté urbaine (1).



Yann Vince, 47 ans (PC).
Chargé de l'environnement. Conseiller à la communauté urbaine (1).



Loïc Simonet, 52 ans (Les Verts).
Chargé des espaces publics.



Annie Nicolas-Guillet, 47 ans (PS).
Chargée de l'éducation et des loisirs des jeunes citoyens.



Nadine Bihan, 44 ans (Les Verts).
Déléguée au développement de la démocratie participative et à la sécurité routière.



Véronique Boinot-Bonnet, 41 ans (PS).
Déléguée aux centres socioculturels, au suivi de la sédentarisation et du terrain d'accueil des gens du voyage.



Christine Coutant, 39 ans (PS).
Déléguée au quartier de Ragon, à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants.



Sylvie Desportes, 37 ans (PS).
Déléguée au quartier Houssais/Chêne-Creux/Trois Moulins.



Malika Tararbit, 36 ans (PC).
Déléguée au quartier de Pont-Rousseau/Saint-Paul, et au suivi des musiques jeunes.



Hubert Richard, 56 ans (PS).
Chargé des sports et de la vie associative.



Éric Buquen, 41 ans (PS).
Chargé de la culture.



Alain Coutant-Nevoux, 41 ans (PS).
Chargé des finances. Délégué au quartier de la Blordière.



Samuel Landier, 34 ans (PS).
Délégué à l'insertion des personnes handicapées, au suivi des relations avec les collèges, lycées et établissements de formation post-baccalauréat.



Véronique Olivier, 28 ans (PC).
Déléguée aux permis de construire.



Bérangère Musseau, 21 ans (PS).
Déléguée aux relations internationales et au quartier de la Blordière.



Michèle Kerguelen, 65 ans (sans étiquette).



Gilles Le Masle, 52 ans (UDF).



Éric Plumer, 43 ans (PS).
Chargé des travaux dans les bâtiments communaux.

Les conseillers municipaux subdélégués



Joëlle Patron, 64 ans (PC).
Chargée de la santé et des personnes âgées.



Jean-Yves Nicolas, 61 ans (PS).
Chargé de la gestion du personnel communal. Délégué à la restauration municipale et au quartier du Château/Landreau/Trocardière.



Fabienne Boureau, 41 ans (UDF).



Philippe Seillier, 40 ans (sans étiquette).
Conseiller à la communauté urbaine (1).



Antoine Gautier, 39 ans (RPR).



Chantal De la Roche, 36 ans (sans étiquette).



Stéphane Cousin, 31 ans (RPR).

(1) Les attributions des conseillers communautaires seront précisées ultérieurement.



Le maire et ses onze adjoints.

ADJOINTS Les principales attributions

Première adjointe, **Dominique Mérel** veillera au bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance. Elle assurera aussi la cohérence des politiques contractuelles (lire page 21) et la communication de la Ville.

Dix autres adjoints ont été désignés à ses côtés, dont trois femmes : **Mireille Richeux-Donot** prendra une part active au développement de la démocratie locale avec, entre autres, la coordination les élus de quartier et la mise en place de conseils de quartier. **Danielle Daunis-Féraud**, qui aura en charge le secteur solidarité et la vie sociale, conduira la politique d'insertion sociale et économique. Elle organisera les relations avec les partenaires en matière d'emploi et de santé. Assurant l'orientation et la coordination du secteur éducation, **Annie Nicolas-Guillet** veillera au bon fonctionnement des écoles primaires, des restaurants scolaires, des accueils périscolaires.

L'urbanisme et les opérations d'aménagement, l'habitat, la politique de développement durable : ces attributions ont été déléguées à **Gérard Allard**. Chargé de l'environnement, **Yann Vince** veillera, quant à lui, à la qualité des espaces verts et aux aménagements le long des cours d'eau. Conduisant la politique en matière d'espaces publics, il reviendra à **Loïc Simonet** de contribuer aussi au suivi des schémas directeurs suivants : assainissement, lumière, circulation. **Hubert Richard** retrouve la délégation qui était la sienne dans le précédent mandat : celle du sport et de la vie associative. Il assurera avec **Éric Buquen**, adjoint à la culture, la coordination des animations et festivités de la ville. Chargé des finances, **Alain Coutant-Nevoux** préparera le budget et toutes les actions permettant une bonne gestion de la Ville. Enfin, **Éric Plumer** suivra les travaux dans les bâtiments communaux et l'attribution des logements sociaux avec les organismes HLM ■

DÉMOCRATIE LOCALE Les élus de quartier

Les élus de quartier peuvent vous recevoir sur rendez-vous en mairie (02 40 84 43 47) et dans les quartiers où se tiendront, à compter du mois de mai, des permanences mensuelles (1). **Bourg, Zola-Barbusse** : André Marti, Maryse Dejours ; **Château, Landreau, Trocardière** : Jean-Yves Nicolas ; **Houssais, Chêne-Creux, Trois Moulins** : Aline Conan, Sylvie Desportes ; **Blordière** : Béangère Musseau, Alain Coutant-Nevoux ; **Pont-Rousseau, Saint-Paul** : François Simon, Malika Tararbit ; **Ragon** : Marie-Ange Gallais, Christine Coutant ; **Trentemoult, Haute-Ile** : Danielle Daunis-Féraud ■

(1) Les dates de permanences vous seront régulièrement communiquées dans Rezé-Infos.

INTERCOMMUNALITÉ Les conseillers communautaires

Le conseil communautaire, qui se réunit le 20 avril, compte 110 sièges, répartis entre les 21 communes. Les minorités des conseils municipaux y seront représentées, ce qui n'était pas le cas au précédent conseil de District. Rezé disposera de 7 sièges ■



Les 7 conseillers communautaires rézéens : François Simon, Philippe Seillier, Alain Guiné, Jean-Paul David, Gilles Retière, Jacques Floch et Yann Vince.



Côté mairie, au pied de l'échangeur de la route de Pornic, l'entrée de ville « Saint-Lupien » se refait un nouveau visage.

L'entrée de ville, face à la

2 000 M² DE BUREAUX

Le bourg s'agrandit

mairie, s'enrichit de deux nouveaux immeubles de commerces et bureaux avec parkings privé et public. Livraison à la fin de l'été.

L'Agence nationale pour l'emploi, le Crédit Mutuel Saint-Pierre, un restaurant-grill-brasserie, la société immobilière France Littoral et des professions libérales ont prévu de s'installer en septembre dans ce nouvel espace.

« La commercialisation se poursuit pour quelques bureaux restants », confirme M. Daniélou, président directeur général de France Littoral, le promoteur de cette opération. « Les deux bâtiments dessinés par l'architecte Yves Boisdrion sont implantés de manière à laisser passer le regard vers Saint-Lupien et les maisons du bourg. Un premier immeuble de 630 m² fait 6 m de hauteur à la gouttière, le second de 1 500 m² fait 9 m. Ce dernier comprendra un second étage. L'opération a nécessité l'accord de l'architecte des bâtiments de France en

raison de la proximité de la Maison Radieuse et de la chapelle Saint-Lupien, deux bâtiments inscrits à l'inventaire des monuments historiques ». Le projet avait fait l'objet d'une réunion publique organisée par la mairie en décembre 1999.

60 places de parking supplémentaires

Originalité du chantier : un sondage préalable du sous-sol, en raison de la proximité du site archéologique, réalisé jusqu'à treize mètres de profondeur ! C'est l'épaisseur des alluvions accumulées dans l'ancien lit du Seil, un bras de Loire qui coulait à cet endroit à l'époque de Ratiatum. Pas de décou-

vertes à la clé, mais c'est donc à cette profondeur que les fondations sur pieux-béton sont allées chercher la roche solide. La pose de la première pierre a eu lieu en décembre.

« De son côté, la Ville entreprend le réaménagement d'une partie de la rue De Lattre de Tassigny avec la plantation d'arbres du côté des nouveaux bâtiments », explique Marie-Jo Roué, Directrice générale adjointe des services municipaux. « La Ville va également étendre de 60 places le parking public de Saint-Lupien ». Ces deux opérations sont financées par la vente du terrain au promoteur. De son côté, celui-ci a prévu 34 places de stationnement pour l'usage privé des immeubles.

Rezé soigne donc ses entrées de ville puisque, dans le même temps, s'est ouvert l'accès à Pont-Rousseau par l'avenue André Malraux. Enfin, Place Sarraill, les travaux de réaménagement de l'ensemble du carrefour sont programmés (lire page 9). Ils seront pilotés par la Communauté urbaine ■

TECHNIC ARROSAGE

ARROSAGE AUTOMATIQUE PARCS ET JARDINS

Étude, Vente et Réalisation

226, Route de Clisson - 44120 VERTOU - Tél. 02 40 03 46 56 - Fax : 02 40 03 28 24

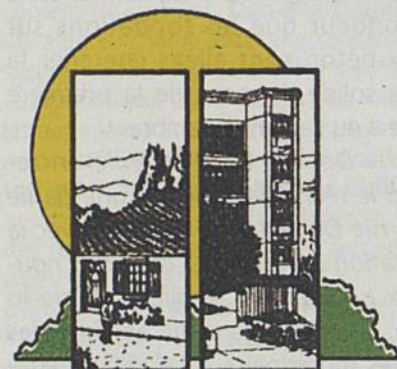


Maîtres Savonniers depuis quatre générations (1836)

Les savons pour toute la famille

SAVONNERIE ET PARFUMERIE BERNARD

REZÉ - YAINVILLE - LUNÉVILLE, FRANCE
www.persavon.com



OPAC
44

Office Public d'Aménagement et de Construction de Loire-Atlantique

Président : Benoît MACQUET
Directeur Général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432
44204 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 71 00

Fax : 02 40 35 48 31

Répond à vos besoins en logement locatifs, individuels ou collectifs, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, soit près de 6600 réalisations, constructions et projets, répartis sur 120 communes, dont plus de 600 logements sur Rezé.

→ Consultez notre site INTERNET : www.opac44.fr

→ Consultez l'Annuaire Electronique

36
11

Nom : OPAC
Loc : NANTES
Dépt : 44



« L'Espace de rencontres conviviales et inter-générationnelles » du centre socioculturel est ouvert le mardi de 19 h à 22 h et le samedi de 14 h à 19 h.

La scène se passe dans « l'espace de rencontres conviviales et inter-générationnelles » du centre socioculturel du Château, ouvert allée de Touraine mi-janvier. Ils sont une bonne vingtaine, chaque mardi et samedi après-midi, à se retrouver là pour jouer aux cartes, discuter... et préparer des repas qui rassemblent, au bas mot, une centaine de convives : « 80 places, la cafétéria de la BaraKaSon? Ça ne marchera pas, on va être le double ». Le café n'est pas encore dans les tasses que déjà, Chantal Amyar et Régis Raynaud, habitants du quartier, mettent au point la prochaine fête. Patrice Montmaurs, animateur du centre socioculturel, prend note des besoins pour assurer au mieux le soutien logistique.

Habitants et associations

« C'est vrai que le quartier avait besoin d'un lieu de rencontre », reconnaît Richard Troisvallets, directeur du centre socioculturel. « L'un des principaux objectifs de notre projet était de combler ce vide. Pour autant, le secteur n'était pas désert en équipements, services, etc. Mais au début de notre réflexion, paradoxalement, cette richesse a pas mal compliqué les choses. » En effet, professionnels, habitants, militants, un peu inquiets de voir leurs activités se fondre dans un

projet aussi important, ont d'abord été circonspects. Au final, trois ans auront été nécessaires pour aboutir à la rédaction d'un projet commun. Le temps que chacun y retrouve ses petits.

Dans ce contexte, Château-Infos, permanence d'information et d'écoute, a été intégrée au centre socioculturel. La Maison des jeunes et de la culture, pilote du projet, a conservé son affiliation à la fédération française des MJC et sa programmation

culturelle. Et désormais, les activités sociales sont installées allée de Touraine, dans le même bâtiment que le service municipal de la Petite enfance. Quant aux activités culturelles, elles sont centralisées allée du Dauphiné, où est située la salle de spectacle la « BaraKaSon ». Reste maintenant à donner un vrai souffle au projet qui démarre tout juste et dont les habitants et associations du quartier demeurent le moteur et l'expression ■

Une gestion partagée

Agréé et co-financé par la Caisse des allocations familiales (CAF) à hauteur de 45 735 € / 300 000 F/an, le centre socioculturel possède un conseil d'administration constitué de représentants de la Ville, de la Fédération française des MJC, de Jeunesse et sports ou de la CAF et de divers représentants : du personnel du centre, des habitants (1), des associations (ludothèque, « Malle à jouer », ARPEJ, Amicale laïque Château-sud, Confédération syndicale des familles, FCPE Château-Nord, Office municipal des retraités et des personnes âgées, association de prévention spécialisée Rezé-accès, centre d'hébergement et de réinsertion sociale Trajet, section rezéenne de gymnastique volontaire, club des chiffres et des lettres, club de foot du Château).

La création du centre a permis l'embauche de Cécile Josset, directrice adjointe chargée de l'action sociale et des loisirs, et de Céline Rigaut (en emploi-jeune) pour suivre les projets de la ludothèque, l'accompagnement scolaire et les actions en faveur des jeunes.

(1) Vous aussi, participez au collège « habitants » chargé de monter les projets de quartier. Renseignements au centre socioculturel, 02 40 75 92 91.

CENTRE SOCIOCULTUREL
DU CHÂTEAU

Et de trois!

Après Ragon et Blordière-Jaunais, le quartier du Château est à son tour doté d'un centre socioculturel.

Dans le gymnase de l'école Château-nord, Johanna prend en charge les élèves soucieux de s'occuper entre 11 h 45 et 13 h 45.



Prendre en charge les élèves lors de l'interclasse du midi en leur proposant diverses

activités, c'est l'un des objectifs du contrat temps libres. Reportage à Château-nord.

INTERCLASSE DU MIDI

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Bonjour, vous allez bien? Ouais, toi aussi? » Apparemment, le courant passe entre les jeunes de l'école Château-nord et Johanna, l'une des six animatrices de l'interclasse du midi. « Globalement, ça se passe bien, même si la plupart des élèves ont de l'énergie à revendre. Ils ont vraiment besoin de se dépenser et sont très demandeurs d'activités physiques. »

Depuis fin janvier, dans le cadre du contrat temps libres signé en décembre entre la Ville et la Caisse d'allocation familiale (voir l'encadré ci-contre), la Caisse des écoles ⁽¹⁾ a mis en place un centre de loisirs entre 11 h 45 et 13 h 45 à l'école primaire Château-nord ⁽²⁾. Une nouveauté? Pas vraiment puisque des activités éducatives et de détente étaient déjà proposées à ce moment de la journée. Ce qui

change tout de même, c'est qu'avec le recrutement de deux animatrices supplémentaires, titulaires du Brevet d'aptitude à la fonction d'animation, l'encadrement a été renforcé. Les élèves se voient donc offrir davantage de loisirs sur le temps de midi. « Et puis, sur l'ensemble des groupes scolaires, nous mettons en place des formations pour le personnel de restauration et d'animation », précise Sylvie Brimboeuf,

directrice-adjointe du service municipal de l'Éducation. « Une centaine de personnes est concernée par ces stages portant sur l'organisation d'un groupe, la mise en place d'activités sportives, de règles de vie. »

Se respecter mutuellement

Du côté des élèves, on apprécie les activités proposées : balle au camp dans le gymnase, football sur le plateau sportif, lecture à la bibliothèque et bientôt, activités manuelles dans des salles du centre de loisirs des Visiteurs. « On s'occupe mieux et ça passe plus vite », confie Diane, 10 ans. « Et si on veut pas jouer, on peut rester sur la cour. Y'a pas d'obligation, on fait ce qu'on veut. » Le directeur de l'école, quant à lui, juge l'expérience plutôt positive: « Il s'agit là d'une véritable prise en charge », estime M. Raimbaud. « Le fait qu'ils se dépensent et s'occupent ainsi, ça ne peut leur faire que du bien », confirme par ailleurs une enseignante.

En d'autres termes, la mise en place du centre de loisirs vise aussi à « canaliser » certains élèves et lutter contre les comportements violents. « Enseignants, élèves et animateurs vont être associés à la rédaction d'un règlement sur le fonctionnement de l'école et la cour de récréation », souligne M. Raimbaud. « Nous travaillons déjà indirectement sur ce thème en organisant des jeux collectifs et en incitant les enfants à se respecter mutuellement », explique Johanna ⁽³⁾. « Un élève qui s'enferme dans les toilettes le midi, par peur ou par provocation, un autre qui pointe sa fourchette dans le dos d'un agent de restauration : au final, c'est cela que nous ne voulons plus voir » ■

(1) La Caisse des écoles assure la gestion des restaurants scolaires. Elle travaille en collaboration avec les représentants des enseignants et les parents d'élèves pour améliorer l'accueil des enfants.

(2) Un centre de loisirs a été ouvert à la même période à l'école Plancher. En janvier 2002, ce sera le cas dans deux autres sites prioritaires : Ragon et Château-sud.

(3) Un travail auquel participe activement Magdeleine Le Thiec, agent communal en charge des actions de citoyenneté menées en direction des jeunes.

En bref

Dans le domaine de la sécurité (Rezé-Magazine n°71) comme dans celui de l'éducation, les contrats signés par la Ville avec l'État ou d'autres partenaires sont multiples. De ce fait, même s'ils ont des effets tout à fait perceptibles dans la vie quotidienne, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Brève présentation, donc, de trois types de contrats au service de l'enfance et de la jeunesse.

CONTRAT PETITE ENFANCE

Accueillir les moins de 6 ans

Signé en février 2000, le 3^e contrat petite enfance signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concerne 3 000 enfants de moins de 6 ans. Financée sur trois ans pour un montant de 221 000 € / 1,45 MF, cette action concertée vise à soutenir la réalisation de nouvelles formules d'accueil ou d'amélioration des structures existantes. D'ores et déjà, les horaires de la crèche familiale ont été étendus afin de répondre aux besoins ponctuels ou particuliers de garde, tandis qu'un mini-accueil a été mis en place au Chêne-Gala. Il doit permettre aux familles de faire garder leur enfant à la journée en cas d'urgence sociale ou professionnelle. Renseignement auprès du service municipal de la Petite enfance, centre socioculturel du Château, allée de Provence (02 40 75 59 40).

CONTRAT TEMPS LIBRES

Améliorer les loisirs des 6-16 ans

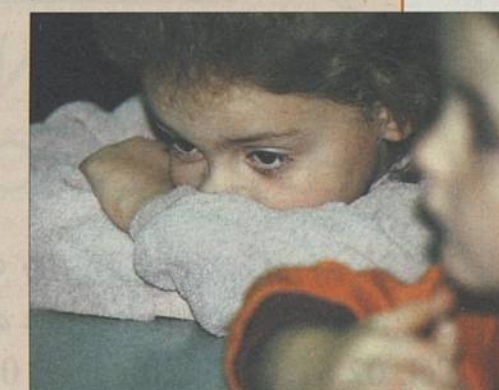
En décembre dernier, la Ville et la CAF ont signé un contrat temps libres pour une période de trois ans : de janvier 2000 à décembre 2002. L'objectif est de répondre aux attentes, en dehors du temps scolaire, des 4 200 Rezéens âgés de 6 à 16 ans. Sur un plan financier, la commune porte son effort de 145 €/950 F à 228 €/1497 F par enfant et par an, soit une progression de 83,39 €/547 F. En contrepartie, la CAF verse une prestation non négligeable (environ 200 000 €/1,3MF en 2002).

Fort de ce soutien, la Ville a engagé plusieurs actions : recrutement de professionnels qualifiés pour améliorer l'accueil et la qualité des activités dans les centres de loisirs et les Points accueil jeunes ; développement d'animations autour de la chanson, des percussions, de la musique assistée par ordinateur ; recrutement d'un éducateur sportif chargé d'animer des séances ludiques à la piscine les mercredis et les petites vacances scolaires ; création d'un Point accueil jeunes dans le quartier de Pont-Rousseau, etc.

CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL

S'adapter aux rythmes de vie de l'enfant

Mis en place en septembre 99, le contrat éducatif local traduit la volonté de l'État de réunir tous ceux qui mènent une politique éducative : membres de l'Éducation nationale, responsables d'associations, animateurs socioculturels, etc. Concrètement, le principe est que chacun ne gère plus ses actions dans son coin, au risque de perturber le rythme de vie des enfants en leur proposant, par exemple, des activités qui s'enchaînent trop rapidement et à des horaires inadaptés. A cet effet, des actions menées ou en cours de réalisation concernent 3250 enfants en maternelle et élémentaire, et 720 collégiens : aménagement des rythmes, développement de l'accès aux activités sportives, culturelles, scientifiques et technologiques, organisation de la Semaine de l'enfant citoyen, formation des accompagnateurs scolaires, etc. Les financements sont importants : 1 M €/6,6MF, dont 0,85 M €/5,6 MF de la Ville de Rezé ■



LYCÉES
NOTRE-DAME



Proposent :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL préparant aux :

★ BACCALURÉATS L, ES, S

SECTION EUROPÉENNE

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL préparant aux :

★ 3^e TECHNOLOGIQUE

★ 3^e VOCATION PROFESSIONNELLE

★ BACS PROFESSIONNELS

- VENTE ACTION MARCHANDE	- Secrétariat	- SERVICE ACCUEIL
BEP - MÉTIER DU SECRÉTARIAT	- Comptabilité	- BAC PRO EN 1 AN
- MÉTIER DE LA COMPTABILITÉ	- Commerce	- SECTION SPORTIVE DÉP. FOOT

RENSEIGNEMENTS :

LEP
50 RUE JEAN JAURÈS - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

LEG
RUE GENDRON - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

TÉL. 02 40 32 87 87 - FAX 02 40 32 32 10

BRICOLAGE - CONSTRUCTION

DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

BEAUPERE-MONNIER
IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

SYNDIC DE PROPRIÉTÉS



CNAB



Tél. 02 40 75 68 72

Fax 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance
44400 Rezé Cedex

«Antéa», c'est
une écoute
téléphonique.
Son but :

aider les personnes âgées à lutter contre
les maltraitances dont elles sont victimes.

ÉCOUTE ANONYME

Mots pour maux

Le téléphone sonne dans le petit bureau où s'installent les bénévoles. « Antéa, oui j'écoute. » Jocelyne, de permanence ce jour-là, emploie ce verbe à dessein. Quelques secondes plus tard, on n'entendra plus beaucoup sa voix douce : penchée sur son cahier, le téléphone collé à l'oreille, elle prend des notes, ponctuant simplement son écoute de quelques « oui, oui » d'encouragement. A l'autre bout du fil, l'interlocuteur avait besoin de se confier. D'être écouté.

C'est précisément dans ce but que s'est mise en place, en octobre dernier, l'Antenne téléphonique pour l'écoute de nos aînés (ANTÉA). Ce service départemental a été créé sur l'initiative de l'association de gestion du Comité départemental des retraités et des personnes âgées (Agm-Coderpa), particulièrement sensibilisé aux maltraitances dont cette population est parfois victime⁽¹⁾ : pressions finan-

cières, psychologiques, médicamenteuses et physiques exercées par leur entourage, à leur propre domicile ou dans un établissement d'hébergement spécialisé, etc.

Objectifs de l'antenne : prévenir ces maltraitances, mais aussi la dépression et le suicide⁽²⁾, grâce à la parole. « Il faut absolument que les personnes âgées rompent le silence qui les entoure », explique François Josse, président de l'Agm-Coderpa. « Par la parole, celui qui nous appelle rompt son isolement. » Antéa respecte un principe intangible : l'anonymat. Et bien sûr, la confidentialité des entretiens est garantie. « Cela aide ceux qui nous téléphonent », précise Jocelyne. « Quand on leur confirme cet anonymat, ils se confient souvent plus facilement. »

Comment font ces bénévoles pour trouver les mots justes face à des interlocuteurs souvent en grande détresse ? « Ils suivent au préalable une

formation et sont épaulés par un « référent » pour les cas les plus délicats », explique François Josse⁽³⁾. Jocelyne, elle, a déjà une expérience sur le terrain : elle est aussi bénévole à SOS Amitié. « J'essaie d'amener doucement mon interlocuteur, généralement très négatif lorsqu'il appelle; à prendre conscience de ce qu'il y a de positif dans sa vie. »

Mais Jocelyne et les autres bénévoles d'Antéa peuvent aussi donner des informations très pratiques, comme des adresses pour se faire livrer ses courses ou celles de services spécialisés. Dans certains cas sérieux, et seulement si la personne qui appelle souhaite rompre son anonymat, les bénévoles peuvent aussi passer le relais à des services spécialisés (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales, Caisse régionale d'assurances maladie, juges, notaires...). « Je crois que cette initiative est perçue de façon très favorable », conclut Jocelyne. « On me dit souvent : grâce à vous, j'ai enfin quelqu'un à qui parler en toute confiance. C'est toujours un bon début. » ■

(1) Plusieurs autres associations et partenaires ont participé à la création d'Antéa, dont l'Union départementale des services de soins à domicile pour personnes âgées.

(2) 10 à 20 % des plus de 65 ans vivent au moins un épisode dépressif. Et une personne sur vingt est concernée par des maltraitances. Au-delà de 75 ans, le nombre de personnes concernées est encore plus important : près d'une sur cinq.

(3) Le directeur du service municipal des Personnes âgées de Rezé, Patrick Mallet, est l'un de ses « référents ».



L'Antenne téléphonique pour l'écoute de nos aînés (Antéa) peut être jointe au 02 40 71 04 05, le lundi de 14 h à 18 h et le jeudi de 9 h à 13 h.



Un projet de radio qui achoppe, un autre déjà sur les rails pour aider l'hôpital de la ville... S'il réserve des surprises, le partenariat avec Ineu est aussi plein de vitalité.

ROUMANIE

Aider l'hôpital d'Ineu

Depuis la fin du régime Ceausescu, à la fin des années 80, Rezé entretient des relations privilégiées avec Ineu, un gros bourg de 11 000 habitants, planté dans les vastes plaines agricoles du Nord-Ouest de la Roumanie, près de la frontière hongroise. Un partenariat plutôt qu'un jumelage, où s'échangent moyens et savoirs⁽¹⁾. Orchestrée par l'Office municipal des jumelages et des relations internationales (OMJRI), cette coopération veut soutenir la transition démocratique du pays en s'impliquant, non pas dans la politique, mais dans la vie des habitants, l'éducation des enfants, la formation des adultes, le développement du secteur associatif. Ainsi l'an dernier, les écoles maternelles rezéennes ont rassemblé 6 m³ de jouets pour les enfants d'Ineu. Des échanges sont aussi organisés entre les lycées Jean Perrin et Mihai Viteazul : cette année, trente jeunes Roumains passeront quelques jours ici : « Une façon de soutenir la langue française en Roumanie », selon Jacques Véve, président du groupe Ineu à l'OMJRI.

Radio et hôpital

En plus de ces liens permanents, l'OMJRI monte des projets d'une plus grande ampleur. Ainsi, depuis deux ans, le groupe Ineu participait à la création d'une radio associative. Les financements étaient réunis pour acheter du matériel (près de 13720 € / 90 000 F). Mais l'OMJRI a été confronté, lors de son dernier voyage en Roumanie en décembre, au changement de l'équipe municipale d'Ineu. Et le nouveau maire n'a pas vu d'un bon œil l'émergence d'un média difficilement contrôlable. L'OMJRI, qui a dû retravailler son projet, espère maintenant participer à l'élaboration d'un club radio, au cœur du lycée.

Parallèlement, un autre projet est sur les rails : l'équipement de l'hôpital d'Ineu. « Sur place, le personnel est très bien formé et toutes les spécialités sont représentées. En revanche, le matériel est complètement obsolète », explique Jacques Véve. L'aide des Nouvelles cliniques nantaises, dans le cadre de leur déménagement prévu



sur le site de Confluent, a été sollicitée. Une possibilité, encore actuellement à l'étude, qui témoigne bien de la santé du partenariat et de la détermination de l'OMJRI ■

(1) C'est ce type d'échanges qui a été établi avec Diawar au Sénégal et Villa el Salvador au Pérou.

250 adhérents

L'Office municipal des jumelages et des relations internationales est une association chargée de développer la politique internationale de la ville en matière de jumelage et de partenariat. 250 personnes cotisent à l'association qui compte une quarantaine de bénévoles actifs. Tous les Rezéens peuvent adhérer à l'OMJRI. Renseignements : 02 40 84 43 80.

En août, Carla ira jouer au basket en Biélorussie. Juste retour des choses. Depuis six ans, au moment du RBI, ses parents hébergent de jeunes joueuses étrangères.

REZÉ BASKET INTERNATIONAL (RBI)

Plaisir d'accueillir



Chaque année, Maurice filme les grands moments du RBI. Pour le plus grand plaisir de Martine et de Carla, prêtes à accueillir de nouvelles joueuses.

Capitale de la Biélorussie ? « Minsk ». Pour Carla Penel, 14 ans, la question est d'une simplicité enfantine ! Tout simplement parce que, depuis six ans et pendant le tournoi rezéen, sa mère Martine et le compagnon de celle-ci, Maurice, sont « famille d'accueil ». « On a commencé par donner un coup de mains au bar. Après on nous a proposé d'héberger des joueuses. On a dit oui et on ne le regrette pas, c'est super ». Un témoignage que Marie-Thérèse Marcand, responsable de l'hébergement des joueuses et des accompagnateurs, cite parfois pour convaincre de nouvelles familles d'accueil⁽¹⁾. Il n'est jamais évident, en effet, de trouver à loger plus d'une centaine de personnes.

Au début, Martine, Maurice et Carla ont accueilli des Lituaniennes puis des Slovaques et enfin, des Biélorusses : « Ces rencontres nous

apportent beaucoup. Nous avons besoin de cette ouverture sur d'autres pays », précise Martine. Un enthousiasme qu'elle aime faire partager. Elle parle ainsi des amitiés qui se nouent avec les joueuses mais aussi entre les familles

Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin

Quand l'Europe se conjugue au féminin

Le Rezé Basket International, qui se déroulera salle des Cités unies et gymnase Évelyne-Créteuil, repose sur les épaules de l'Amicale laïque de l'Ouche-Dinier, du Cercle Saint-Paul et du Rezé Basket. « La Fédération française de basket recherchait un tournoi pour les cadettes dans le cadre de la préparation aux championnats d'Europe, en juillet », explique Michel Bedel, président du RBI. « Rezé répondait parfaitement aux critères. C'est comme ça qu'a débuté notre collaboration. Quant à l'hébergement en famille, c'est une spécificité rezéenne. C'est tellement sympa ! ». Un avis partagé par les délégations étrangères, en grande majorité d'Europe de l'Est⁽²⁾.

(2) Le nom de toutes les équipes attendues cette année n'est pas connu à l'heure où nous bouclons ce numéro de Rezé-Magazine.

d'accueil, confrontées aux mêmes problèmes linguistiques. De ces jours qui passent trop vite car la compétition prime, même si cela n'empêche pas les escapades à la découverte de Nantes et de ses galeries marchande qui font rêver ces demoiselles venues de l'Est.

« Les Biélorusses n'avaient jamais vu la mer »

Quand le planning n'est pas trop chargé, une excursion est parfois possible à Pornic. « Les Biélorusses n'avaient jamais vu la mer, elles étaient folles de joie ».

En fait, tout va très vite et, le moment du départ venu, les séparations sont parfois douloureuses. Fort heureusement, ces liens qui se tissent ont aussi des prolongements. En août, avec l'équipe minimes, Carla disputera un tournoi international en Biélorussie. Une belle aventure en perspective, à l'image de ce qui attend une nouvelle fois les délégations étrangères invitées au Rezé Basket International ■

(1) Renseignements au 02 40 75 24 41.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (les nuisances sonores, la santé, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr



(1) En partenariat avec les Mutuelles de Loire-Atlantique et de Vendée, 3 scènes de musiques actuelles (l'Olympic à Nantes, le VIP à Saint-Nazaire et le Fuzz'Yon à la Roche-sur-Yon), participent depuis novembre 2000 à une campagne de prévention des risques auditifs.

(2) Selon les statistiques, 17 % des moins de 20 ans sont atteints de surdit .

Océane

CENTRE COMMERCIAL



MAGASIN DU 3EME MILLENAIRE

Porte de Rezé n°49 - Rocade Sud - Tél. : 02 51 11 51 11
(Ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h)